

LOCMARIAQUER



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU MORBIHAN



direction des services
départementaux
Morbihan

Éducation
nationale



PROJET EDUCATIF TERRITORIAL DE LA COMMUNE DE LOCMARIAQUER 2019-2022

Table des matières

Introduction.....	3
1- Collectivité territoriale porteuse du projet : commune de Locmariaquer.....	3
Périmètre du PEDT	4
Public du PEDT :.....	4
2- Partenaires du projet :.....	4
3- Etat des lieux	5
Enfance :.....	5
Accueils périscolaires :.....	5
Pause méridienne.....	6
Accueil de loisirs sans hébergement (temps extrascolaire) :.....	6
Jeunesse :	8
Pass'Jeunes Loisirs :.....	8
13-17 ans :.....	9
Point Anim'Ecoute dans les collèges du secteur :.....	10
Chantier loisirs jeunes :	10
Territoire :.....	10
Pass'Nautisme :	10
Festival du jeu :.....	11
Conférence :	12
4- Evaluation du PEDT 2016-2019	12
Participation des acteurs éducatifs à l'écriture du PEDT :	12
Continuité et cohérence entre les temps éducatifs :.....	12
Diagnostic initial :.....	13
5- Les objectifs du PEDT pour 2019-2022 :.....	13
Les Objectifs du PEDT.....	13
Les intentions éducatives	13
6 - Les moyens de mise en œuvre.....	14
L'organisation du temps scolaire et périscolaire.....	14
Les T.A P.....	14
Simulation d'organisation et encadrement prévisionnel 2019.....	14
Une organisation adaptée aux maternelles	15
Domaine d'activités prévus dans les TAP.....	15
Modalité d'inscription et communication avec les familles :.....	15
Le conseil municipal des enfants (CME):.....	16
Les projets menés dans le cadre scolaire :	16

Développement du lien entre les associations et le PEDT :	17
Participation des enfants aux cérémonies civiles et militaires :	17
9-13 ans :	17
13-17 ans :	18
Chantier loisirs jeunes :	19
7 - Pilotage du PEDT	19
8- Evaluation du PEDT	19

Introduction

L'enfant (ou le jeune) forme un tout avec des rythmes de vie, des besoins physiques et affectifs, et des besoins de repères éducatifs. A la maison avec ses parents, à l'école avec un enseignant, à l'accueil de loisirs avec une équipe, dans un club avec un éducateur sportif, dans une institution avec un travailleur social, il se trouve en situation d'éducation avec des adultes éducateurs. Cette éducation en partage leur crée un devoir de cohérence.

Cette cohérence doit nécessairement se construire. Elle se traduit en valeurs et choix éducatifs partagés.

Elle garantit que les situations éducatives traversées par l'enfant ou le jeune, dans ses divers temps, ses divers aspects et parfois ses moments « critiques » (rupture familiale, scolaire, conduites à risques...) s'inscrivent dans une chaîne éducative. Une chaîne où institutions et acteurs savent fonctionner ensemble dans une cohérence éducative et peuvent offrir « la bonne réponse... au bon moment ».

L'importance fondamentale de l'éducation parentale doit se conjuguer avec les divers apports, les structures de petite enfance, puis l'école, des structures de loisirs organisées (accueil de loisirs, espace jeune, club sportif, activité culturelle (etc. ...)). Dans ces conditions, construire la continuité éducative c'est d'abord reconnaître que l'éducation des enfants et des jeunes n'est pas l'apanage de l'un ou de l'autre mais plutôt une responsabilité commune. La continuité éducative est donc d'abord la mesure et la prise en compte collective de l'inter dépendance de l'ensemble des divers acteurs éducatifs.

La continuité éducative se nourrit de la complémentarité des acteurs. Elle nécessite donc une clarification collective des apports éducatifs de chaque temps et de chaque institution. Affirmer des spécificités éducatives ne crée pas de hiérarchies. Cela pose au contraire le rôle que chacun entend jouer en lien avec ses devoirs et missions, mais aussi en fonction de ses atouts et compétences.

Le PEDT est un projet partenarial qui vise à mettre en cohérence les différents temps de l'enfant sur un territoire, donner un cadre et une méthode à la concertation, construire une démarche à partir d'objectifs partagés, coordonner les acteurs éducatifs pour organiser les actions.

Le Maire et les élus de la commission enfance/jeunesse pilotent le projet, donnent les orientations politiques et président le comité de pilotage.

1- Collectivité territoriale porteuse du projet : commune de Locmariaquer

Nom du correspondant administratif : Laurent Simon

Fonction : Directeur Général des Services

Adresse : Place de la Mairie 56740 LOCMARIAQUER

Téléphone : 02 97 57 32 32

Adresse électronique : l.simon@locmariaquer.fr

Nom du correspondant technique : Jean-Michel Barbé (UFCV)

Fonction : Responsable animation enfance jeunesse

Adresse : Mairie de Saint Philibert- Place des 3 Otages-56470 SAINT PHILIBERT

Téléphone : 02 97 30 07 07 ou 06 25 14 52 47

Adresse électronique : jean-michel.barbe@ufcv.fr

Ou

Nom du correspondant technique : Rachel Thébault (UFCV)

Fonction : Coordinatrice des Temps Périscolaires et extrascolaires

Adresse : Espace océan, 6 rue d'aboville

Téléphone : 02 97 30 01 75 ou 06 80 77 29 41

Adresse électronique : rachel.thebault@ufcv.fr

Périmètre du PEDT

Le projet éducatif de territoire concerne la commune de Locmariaquer. Cependant la coordination du projet est partagée par Crach, Saint Philibert et Locmariaquer.

Public du PEDT :

Les enfants de maternelle et du primaire qui habitent Locmariaquer ou fréquentent l'école de Locmariaquer, les collégiens et les Lycéens qui habitent les communes.

Nombre d'enfants concernés à la rentrée 2019 à l'école le Votten à Locmariaquer : 61 enfants dont 21 maternelles

Certaines actions réalisées dans le cadre du PEDT peuvent prendre en compte d'autres public (jeunes, familles, associations....

2- Partenaires du projet :

Les familles comme premier éducateur de leurs enfants font partie du projet Educatif de territoire.

Les partenaires institutionnels du projet sont l'équipe enseignante de l'école de Locmariaquer, la CAF, la DDCSPP, la commune de Locmariaquer.

Les partenaires associatifs sont les associations sportives et culturelles localisées sur les communes, les associations de parent d'élèves, la médiathèque de Locmariaquer et l'UFCV.

L'organisation et la mise en œuvre des accueils périscolaires et de loisirs sans hébergement sont confiées par le biais d'une délégation de service public à l'UFCV.

L'Ufcv, acteur de l'économie sociale et solidaire, est une association nationale reconnue d'utilité publique et complémentaire de l'éducation nationale. Laïque et pluraliste, elle agit dans les domaines de :

L'animation, en proposant des séjours de vacances pour tous les jeunes et des vacances adaptées pour enfants et adultes. L'Ufcv intervient également en animation territoriale et accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de leur politique sociale, éducative et culturelle.

La formation, avec le Bafa/Bafd et la formation professionnelle aux métiers de l'animation sociale et de l'aide à la personne.

L'insertion, à travers des actions d'accompagnement de publics en difficultés.

Ses valeurs partagées :

1. **la primauté de la personne** : la personne et son accomplissement sont la visée centrale de son action
2. **la solidarité** : c'est une attitude essentielle dans la relation à l'autre et à la collectivité, qui nécessite de prendre en compte l'intérêt de chacun, de s'ouvrir aux autres et de faire cause commune.
3. **l'engagement** : c'est prendre parti et agir pour une cause.
4. **la liberté** : c'est une condition essentielle de l'épanouissement de la personne, un processus intime d'émancipation.
5. **l'éducation** : c'est au fondement des interventions de l'Ufcv, car il n'existe pas de liberté sans conscience.

3- Etat des lieux

Enfance :

Accueils périscolaires :

L'accueil périscolaire (APS) est organisé pour répondre à un besoin de garde des parents qui ont une amplitude horaire de travail plus importante que celle de l'école. L'accueil périscolaire est organisé en lien avec les enseignants et le personnel scolaire qui reçoivent les enfants après la période du matin et passent le relais le soir après l'école. L'accueil périscolaire doit permettre à tous les enfants de vivre un réel moment de loisirs, de détente avant et après l'école.

Afin de respecter au mieux le rythme de vie des enfants l'équipe d'animation propose, entre autres, de mettre en place une organisation particulière permettant aux enfants de disposer d'activités variées et informelles autour des "ateliers autonomes". Il s'agit d'espaces constitués de plusieurs propositions à réaliser, du matériel nécessaire et de fiches techniques expliquant pas à pas la méthode pour y parvenir. Adaptées à l'âge des enfants, ces ateliers peuvent se vivre sans dépendance directe à l'animateur et offrir à chacun d'eux une animation qui peut être laissée et reprise en fonction de ses arrivées et départs, de mercredi en mercredi. Pour cela, ils disposent de nombreuses possibilités d'activités où, seuls ou en petit groupe, ils peuvent réaliser des objets, vivre des jeux, développer leur imaginaire. Grâce à des fiches que chaque enfant retrouvera chaque semaine avec des boîtes portant son nom.

Depuis la rentrée 2014 Le mercredi, s'inscrit dans la continuité du temps scolaire. Il est donc important pour l'enfant de tenir compte du rythme de sa journée dans sa totalité. En effet, l'enfant qui maintient en éveil sa concentration toute la matinée aura besoin l'après-midi, de temps et d'espaces permettant la détente et la décompression. Néanmoins, le projet doit être en mesure de lui proposer des animations riches en découverte, où l'enfant pourra, s'il le souhaite, créer, bidouiller et explorer dans un contexte à la fois cadré et ludique.

Spécificité des mercredis après-midi

Le Mercredi Un temps contiguë au temps scolaire	Permettre à l'enfant de se reposer, de détendre son esprit. Donner à l'enfant une grande souplesse dans la proposition pédagogique	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'espaces où l'enfant peut se détendre, jouer, ne rien faire.• Varier les propositions d'animation en laissant la possibilité de « picorer », d'aller et venir entre les ateliers : atelier cuisine préparation du goûter, atelier créatif, atelier main verte autour du potager,• Création et projet collectif après le goûter
--	---	---

Le matin l'accueil périscolaire est ouvert de 7h30 à 8h30. Concernant le soir le temps périscolaire débute à 15h30 le lundi et 15h les mardis, jeudis et vendredis. Les Temps d'activités périscolaires avec une organisation spécifique sont organisés de 15h30 à 16h30 les lundis et de 15h00 à 16h30 les mardis, jeudi et vendredis.

Le mercredi 2 accueils de loisirs accueillent les enfants de Locmariaquer : celui de Saint Philibert ouvre ses portes de 12h à 18h30 et assure le déjeuner des enfants qui restent à l'accueil de loisirs. L'accueil de loisirs de Crac 'h ouvre ses portes de 13h00 à 18h30, un service de restauration est assuré par la commune de Crac 'h de 12h00 à 13h00.

Pause méridienne

Une grande attention est portée à la pause méridienne. Ce « creux de vigilance physiologique » correspond au milieu du rythme de la journée de l'enfant. Ce temps doit être organisé comme une pause, pas un moment rempli d'activité, un repas pris dans le calme et un après repas organisé. Repos, relaxation, sieste sont à privilégier pour ce temps. Il est important de laisser aux enfants des temps propres, sans encadrement systématique, des temps pour « ne rien faire », pour rêver, lire, pour jouer tranquillement dans une cour de récréation aménagée en conséquence.

Le temps du midi est organisé par la commune de Locmariaquer, les enfants déjeunent en 2 services, ce qui permet de réduire le bruit. Il y a deux personnes qui s'occupent des enfants au restaurant scolaire et deux personnes sur la cour qui surveillent les enfants qui ne sont pas à la cantine.

Accueil de loisirs sans hébergement (temps extrascolaire) :

L'accueil de loisirs est conçu comme un lieu qui favorise l'autonomie de l'enfant, c'est-à-dire sa capacité à déterminer lui-même ses actes, ses comportements et à les mettre en pratique, contribue à la formation du citoyen, à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'exercice de la démocratie, à la compréhension et au respect des autres, sollicite la créativité, l'imagination à travers une ouverture culturelle au monde qui entoure les enfants, propose des animations de qualité dans une démarche de projet partagé.

Favoriser l'autonomie de l'enfant : accompagner les enfants dans l'apprentissage de l'autonomie, les guider dans tous les moments qui composent une journée, plutôt que de faire à leur place et notamment en :

- Développant l'utilisation du pictogramme et de la photo pour que les enfants s'approprient correctement les lieux et les choses,
- Créant des outils adaptés aux tous petits pour l'animation (patron, fiches techniques, ...),
- Organisant la vie quotidienne avec la participation des enfants (distribution du goûter, rangement du repas, ...), et ce de manière adaptée,
- Expliquant les différents temps et étapes de la journée pour une appropriation de chaque instant par les enfants,
- Accordant à l'enfant le choix dans les jeux qu'il peut effectuer : petits jeux d'éveil, de motricité, favoriser l'idée du jeu libre.

Permettre à l'enfant de développer ses sens, son imaginaire, sa créativité à travers l'art et les activités d'expression, notamment en :

- Adaptant les thématiques pour les rendre plus accessibles aux enfants,
- Réalisant une programmation de sortie adaptée aux enfants,
- Outillant l'accueil de loisirs en supports pédagogiques (Livres, cd, instruments de musiques, matériel d'art, ...),
- Proposant des interventions d'artistes et professionnels,
- Réalisant des projets à court et long terme comme la participation à « Nature en jeux »

Favoriser la découverte de son environnement, notamment en :

- Renforçant et développant les partenariats avec les différentes associations et structures collectives de la commune.
- Mettant en place de jeux qui favorisent la découverte des ressources et des richesses du territoire.

Favoriser la valorisation de l'enfant, notamment en :

- Mettant en place différents temps qui rendent compte de l'investissement des enfants. (spectacles, expositions, ...),
- Faisant découvrir aux enfants de nouveaux jeux, de nouvelles techniques et nouvelles pratiques.
- Accompagnant l'enfant dans ses activités pour lui permettre d'utiliser au mieux ses compétences.
- Laisant la parole aux enfants et étant à leur écoute, tout en donnant les cadres nécessaires au respect de soi et des autres.

Favoriser les temps d'adaptations pour les plus jeunes. L'adaptation est une période de transition indispensable pour préparer l'enfant à son entrée en collectivité, c'est pourquoi nous y apportons une attention particulière. Elle permet de favoriser progressivement la séparation parents-enfant. C'est un temps d'échange durant lequel l'enfant et sa famille font connaissance avec d'autres adultes référents. Ainsi, l'enfant va se familiariser en présence de ses parents, puis en leur absence, à l'équipe, aux autres enfants et aux lieux.

Les référents accompagnent l'enfant et ses parents dans la découverte de ce nouveau lieu. Cet accueil privilégié aide à établir une relation de confiance et un sentiment de sécurité.

Ce temps d'adaptation est propre à chacun. Les référents y seront sensibles et adapteront le déroulement de cette phase en fonction de chaque enfant.

Ce temps est tout à fait pertinent en amont pour des enfants qui vont intégrer l'accueil de loisirs ou pour des enfants qui vont rejoindre l'école.

Singulariser chaque période de vacances par un thème d'activités nouveau. L'équipe d'animation cherchera à donner une dynamique pédagogique d'ensemble à l'accueil de loisirs. Un thème original sera donc défini de la même façon qu'en période scolaire et vaudra pour l'ensemble des enfants. Chaque groupe d'âge pourra s'en emparer en fonction de ses singularités et contribuer au projet de l'accueil de loisirs. Les thèmes seront définis en concertation avec les enfants avant les périodes de vacances.

Favoriser l'ouverture à d'autres lieux de loisirs. L'équipe d'animation prévoit sur les périodes de vacances, des sorties plus fréquentes. Le temps des vacances étant un temps propice à la découverte externe, l'équipe proposera, pour chaque groupe d'âge, des sorties à raison d'au moins une par période de petites vacances et une par quinzaine pour les grandes vacances soit au moins 6 sorties par an. Ce nombre pourra être augmenté en fonction des attentes des familles, des choix pédagogiques de l'équipe ou des souhaits de la Commune. Tout comme les thèmes d'activités, les enfants seront sollicités pour établir la programmation de ces sorties. Cette concertation aura pour objectif de rattacher la sortie avec le thème en cours et d'éviter autant que possible les attitudes consuméristes.

Offrir une gamme de séjours variés et adaptés à chaque tranche d'âge.

Les vacances sont l'occasion idéale pour pratiquer les activités que l'on aime ou en découvrir de nouvelles. Dans un climat de détente et de vie collective, c'est le moment de s'amuser, de vivre pleinement ses passions et de participer à des projets motivants qui feront du séjour une expérience inoubliable.

Les accueils de loisirs extrascolaires sont ouverts pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30. (Uniquement en juillet et Août pour Locmariaquer, c'est l'accueil de loisirs de crac 'h qui accueille les enfants lors des petites vacances scolaires)

Les accueils de loisirs de Crac 'h et Locmariaquer accueillent dans des locaux spécifiques les enfants dès 3 ans. Ils sont organisés par l'UFCV.

Jeunesse :

Pass'Jeunes Loisirs :

Il est ouvert uniquement pendant les Vacances scolaires (sauf Noël) : Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 18h avec possibilité de repas. Fermeture les 15 derniers jours du mois d'août.

La tranche d'âge des 9-12 ans ne trouve plus réellement sa place au sein des accueils de loisirs enfance ou des espaces jeunes, placée au milieu d'enfants plus petits, ou de jeunes plus grands, manifestant d'autres besoins plus axés sur l'autonomie ou les dynamiques de projets individuels ou collectifs.

En effet, cette tranche d'âge est demandeuse d'activités nouvelles et de prises en charge différentes de ce qui est proposé au sein des structures habituelles.

Le **Pass'Jeunes Loisirs** fonctionne aujourd'hui indépendamment des accueils de loisirs et de l'espace jeune avec un catalogue d'animations proposées à chaque vacance scolaire sans aucune implication de la part des jeunes dans le choix des activités.

Ce dispositif fonctionne actuellement avec un accueil à partir de 8h30 jusqu'à 18h. Ils n'ont pas de lieu propre à eux, généralement ils se retrouvent à la salle des sports. Les jeunes sont véhiculés en minibus pour se rendre sur le lieu des activités.

Lors des comités de pilotage PEDT certains parents ont évoqué que les horaires de fonctionnement du dispositif n'étaient vraiment pas adaptés pour les plus jeunes 9-10 ans. En effet les horaires d'accueil du matin actuels (8h30) ne permettent pas aux parents qui travaillent, de pouvoir déposer leurs enfants, c'est trop tard, résultat les plus jeunes vont à l'accueil de loisirs ce qui ne leur convient pas forcément.

13-17 ans :

Cet accueil s'adresse en priorité aux jeunes de 13 à 17 ans pendant les vacances scolaire et 11 à 17 ans pendant les périodes scolaires.

Les jeunes majeurs peuvent bénéficier des temps d'accueils, mais ne sont pas prioritaire sur les temps d'activités. Depuis l'ouverture aux 11 ans en dehors des vacances ce public s'est fidélisé et souhaiterait intégrer les animations jeunesse également durant les vacances scolaires. Ces jeunes ne fréquentent pas le dispositif 9-13 ans.

Les temps d'accueil : **Hors vacances scolaires (11-17 ans)** : Samedis : 14h – 18h30 ; Mercredis : 14h – 18h30 & Vendredis : 18h30-21h. **Les horaires peuvent évoluer suivant les activités.**

Vacances scolaires (13/17 ans) : Ouverture du lundi au vendredi de 14h à 18h30 avec une soirée par semaine jusqu'à minuit.

Le responsable jeunesse met en place des temps de concertation permettant aux jeunes de participer avec les animateurs à l'élaboration du programme d'activités qui répond aux objectifs pédagogiques du présent projet. Les activités sont diversifiées et répondent aux besoins et aux envies des jeunes (activités manuelles, jeux sportifs, jeux de société, grands jeux, expression corporelle...).

Pour développer cette dynamique de projet il y a au sein de l'espace jeunesse un groupe de jeunes investit, ils ont notamment mis en place les séjours été et des actions d'autofinancement pour diminuer le coût du séjour aux sports d'hiver.

Ils proposent 3 types de séjours :

Séjours courts : Ce sont des séjours de 2 ou 3 jours pendant les vacances scolaires (hors été). Ils permettent aux jeunes de visiter des endroits (parc d'attraction, ...) ou des expositions (Paris Game Week, ...) éloignés. Généralement ils dorment une nuit sur place. Souvent, le séjour permet d'avoir une journée visite et shopping de la ville.

Séjours long : Ce sont des séjours de 5 jours (pendant l'été) qui permettent de découvrir de nouvelles régions (Occitanie, Haut de France, ...) et activités.

Séjour inter espace jeunes : Ce sont des séjours qui ont lieu pendant les vacances scolaires et à durée variable (3, 4 ou 5 jours). Ils sont organisés en lien avec d'autres espaces jeunes.
Idées de séjour : Boot camp, Séjour à Paris dans un parc d'attraction...

Point Anim'Écoute dans les collèges du secteur :

Depuis janvier 2019 le responsable jeunesse intervient le mardi lors de la pause méridienne au collège St Gildas à Brec'h.

Le point anim'écoute permet d'assurer une continuité dans l'accompagnement des groupes de jeunes entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. L'animateur est un relais direct auprès des jeunes.

Les points anim'écoute permettent un maillage du territoire entre les différents partenaires de l'action éducative : une connaissance et une compréhension réciproque des champs d'intervention de chacun, et une identification, une reconnaissance et une lisibilité de l'action de l'espace jeunes auprès d'un public élargi, de non-initiés et de non usagers. Concrètement, l'animateur jeunesse est présent chaque semaine sur un temps méridien identifié, dans l'enceinte du collège. Ainsi, il peut diffuser l'information et développer les liens avec les jeunes.

Chantier loisirs jeunes :

Il y a 5 chantiers loisirs jeunes programmés dans l'année, un par petites vacances scolaires et une en juillet et août (5 matinées par semaine de 9h00 à 12h00). Il n'y a pas de chantier lors des vacances de fin d'année. Pour chaque chantier il y a 6 places, ce nombre est important car il nous permet un encadrement de qualité pour un meilleur apprentissage.

Au cours des différents chantiers, les jeunes ont pu réaliser : des fresques sur les transformateurs électriques, des hôtels à insectes, des bibliothèques de rue, des nids, des actions écologiques. A chaque chantier, il y a une personne des services techniques présente qui les accompagne dans les apprentissages techniques.



Les jeunes qui participent aux chantiers gagnent des bons d'achats dans des enseignes partenaires ou un crédit pour participer aux activités organisées par l'espace jeune

Territoire :

Pass'Nautisme :

Démocratiser l'activité nautique et ainsi permettre aux enfants et aux jeunes autochtones de pratiquer les différents supports en loisirs.

Pourquoi ?

-  Explorer le patrimoine culturel et maritime
-  Susciter une pratique sportive maritime

- ✚ Engager de nouveaux chantiers dans l'objectif de capter de nouveaux publics jeunes.
- ✚ Participer au maintien et à la pérennisation des emplois.
- ✚ Maintenir la fréquentation sur les sites exceptionnels

Priorités :

- ✚ Aux enfants et aux jeunes résidents sur les 3 communes Crac'h, Locmariaquer et St Philibert.
- ✚ Développer, valoriser et structurer une pratique de la voile découverte annuelle dans nos structures nautiques, au même titre que l'offre d'enseignement, de compétition ou de location déjà prise en compte.
- ✚ Découvrir le milieu marin et respect de leur environnement proche.

Le Pass'Nautisme a été mis en place il y a 12 ans et en moyenne nous avons 130 stagiaires par an qui bénéficient de cet accès à la voile à moindre coût.

Festival du jeu :

L'objectif de cette manifestation est de renforcer les liens intergénérationnels et les liens avec la vie associative par les pratiques du jeu. Les personnes sont invitées à découvrir une multitude de jeux mis librement et gratuitement à leur disposition.

POURQUOI LE JEU ?

La plupart des jeux de « société », par le respect des règles qu'ils imposent et par les relations entre joueurs qu'ils induisent, favorisent la communication et permettent une entrée efficace dans la socialisation.

Certains jeux sont instructifs : ils couvrent de nombreux sujets comme la nature ou les enfants du monde peuvent faire appel à des connaissances scolaires très variées : langage, lecture, nombres et calcul, topologie et géométrie, histoire.

Certains sont éducatifs et font essentiellement appel à la compréhension, la rapidité ou la mémoire.

Dans le cadre des loisirs, les moments de jeu sont une occasion unique de distraction, de plaisir et d'échanges.

Le jeu est un moyen pédagogique reconnu. Toute situation de jeu permet d'« apprendre à vivre ensemble » et favorise l'apprentissage du langage car elle est source d'argumentation, d'explicitation et d'évocation. De nombreux jeux sont une aide pour « découvrir le monde » : les jeux de logique, de stratégie, de mesure, de calcul...

Sur les jeux peuvent s'appuyer les apprentissages relevant de tous les domaines d'activités. Dans toute situation de jeu, il y a réussite ou échec, mais elle est différente de celle rencontrée dans d'autres situations car les effets du jeu cessent avec la partie, et dès qu'une nouvelle partie commence tout peut changer car la part du hasard peut compenser les « erreurs » de stratégie ou les failles d'un raisonnement.

Le festival a lieu le dernier week-end de septembre de chaque année, il compte entre 1500 et 2000 festivaliers par an.

Conférence :

Une conférence est un moment de dialogue, d'information et de débat autour d'un thème défini. Avec l'objectif d'accompagnement à la parentalité le comité de pilotage du PEDT souhaite outiller les familles pour leur permettre d'entendre et de pouvoir envisager des attitudes différentes dans l'éducation des enfants.

En 2018, deux thématiques ont été retenues par le comité de pilotage pour l'année scolaire 2018-2019 : les rythmes des enfants et le harcèlement scolaire. La première conférence s'est tenue en mars 2019 et a été animée par Claire Leconte, Professeur émérite de psychologie de l'éducation, chercheuse en Chronobiologie, spécialiste des rythmes de l'enfant. La seconde conférence est prévue en juin 2019 et doit répondre à la demande des familles : les aider à comprendre le harcèlement scolaire, ses mécanismes et les moyens de prévention.

4- Evaluation du PEDT 2016-2019

Se référer au document « questionnaire d'évaluation des PEDT », situé en annexe.

Après ces trois années de fonctionnement, un début d'évaluation a permis de mettre en évidence différents points pour améliorer le projet éducatif de territoire.

Participation des acteurs éducatifs à l'écriture du PEDT :

Les acteurs éducatifs ont été consultés pour établir le contenu du PEDT, notamment les objectifs généraux, certains moyens de mise en œuvre ont également été proposés lors des comités de pilotage et ont pu voir le jour sur la fin de ce PEDT.

Continuité et cohérence entre les temps éducatifs :

Les enseignants de l'école de Locmariaquer et les parents sont satisfaits de la mise en place de l'organisation du temps scolaire telle qu'elle est aujourd'hui. Les matinées permettent de longues séquences d'apprentissage sur des temps où l'attention des enfants est efficace. Le temps d'1h30 l'après-midi permet aux enseignants de réaliser 2 séquences d'apprentissage et de travailler autrement. Cette organisation est donc conservée pour les 3 années à venir.

Les TAP permettent un relâchement psychologique et permettent à l'enfant de profiter d'autres activités que celles réalisées au sein de l'école. Globalement la continuité entre des différents temps éducatifs est assurée par des échanges entre l'équipe d'animation et l'équipe enseignante.

Les travaux des enfants sont sortis de l'école grâce à l'exposition à la médiathèque avant chaque vacances de printemps, ces temps sont bénéfiques car ils créent des liens entre les différents temps de l'enfant et les différents acteurs éducatifs.

Pour le moment les associations de la commune de Locmariaquer n'ont pas intégré le Projet éducatif de territoire. Ce qui limite aussi la continuité éducative. L'idéal étant que les objectifs du projet soient partagés par le plus grand nombre d'acteurs éducatifs de la commune. Lors de la dernière réunion du comité de pilotage plusieurs associations ont été invitées. Un seul président d'association s'est présenté.

Diagnostic initial :

Au regard des éléments de bilan de ce PEDT il faut retenir les points suivant pour le prochain PEDT :

- Continuer la cohérence éducative entre l'école, les TAP, les temps péri et extrascolaire et la vie de la commune
- Développer la communication autour du PEDT pour harmoniser les objectifs éducatifs de la commune de Locmariaquer.
- Etablir une méthode d'évaluation partagée entre les différents acteurs éducatifs
- Inciter les associations à prendre leur place dans le PEDT
- Encourager le lien intergénérationnel au sein de la commune.
-

5- Les objectifs du PEDT pour 2019-2022 :

Reconnaitre à chaque enfant la volonté et la capacité de progresser et de se développer dans un environnement favorisant l'épanouissement, l'égalité des chances ; privilégiée par l'implication de toute la communauté éducative

Les Objectifs du PEDT

- Développer le savoir vivre ensemble pour faire de nos communes, un territoire solidaire et respectueux.
- Promouvoir à travers les différents actions et projets les valeurs de la citoyenneté et le principe de laïcité.
- Favoriser l'épanouissement des enfants, leur émancipation et valoriser leur place dans la société
- Découvrir la richesse et l'attractivité du territoire, des paysages, dans une démarche de sensibilisation des enfants à leur cadre de vie
- Sensibiliser l'enfant à son environnement dans une volonté affirmée d'éco-citoyenneté.
- Faire vivre l'expérience concrète de la rencontre de l'autre, de la richesse de l'autre avec lequel il faut apprendre à s'écouter, se comprendre, se respecter pour mesurer ce que la différence apporte. Développer des projets favorisant les liens intergénérationnels. Encourager l'égalité filles garçons.
- Développer l'esprit critique

Les intentions éducatives

- Privilégier les pédagogies participatives et par l'expérimentation.
- Privilégier la coopération et l'entraide entre enfants et entre enfants et adultes

- Proposer des projets en lien avec les richesses naturelles, patrimoniales et culturelles du territoire
- Encourager le débat d'idée, développer les attitudes de solidarité, d'attention à l'autre, ainsi que la tolérance et l'ouverture d'esprit.
- Développer la créativité et l'esprit artistique
- Encourager la pratique des activités physiques et sportives
- Développer la confiance en soi et l'esprit d'initiative

6 - Les moyens de mise en œuvre

L'organisation du temps scolaire et périscolaire

Emploi du temps de Locmariaquer :

	7h30 8h30	8h30-12h	12h- 13h30	13h30 15h	15h30	15h30- 16h30	16h30 18h30
Lundi	APS	ECOLE	Repas	ECOLE		T.A.P	APS
Mardi	APS	ECOLE	Repas	ECOLE	T.A.P		APS
Mercredi	APS	ECOLE	Temps en famille ou ALSH				
Jeudi	APS	ECOLE	Repas	ECOLE	T.A.P		APS
Vendredi	APS	ECOLE	Repas	ECOLE	T.A.P		APS

Cet emploi du temps se base sur la volonté de la municipalité de Locmariaquer de permettre aux enfants d'avoir le même rythme journalier, ainsi l'école se terminera tous les jours à 15h00 sauf le lundi 15h30, permettant la mise en place d'activités périscolaires de 15h00 à 16h30.

Les T.A.P.

Simulation d'organisation et encadrement prévisionnel 2019

Ecole le Votten à Locmariaquer :

- 7h30-8h30 : 10 enfants- 2 animateurs
- 15h00-16h30 : activités périscolaires : 64 enfants- 6 animateurs

- 16h30-18h30 : accueil périscolaire avec départ échelonné : 10 à 20 enfants-2 animateurs

Un référent est désigné afin que tout le monde puisse avoir un interlocuteur immédiatement repérable qui puisse répondre aux questions des enseignants, des familles, et des animateurs. Le nombre d'animateur sera adapté à chaque rentrée scolaire au nombre d'enfants scolarisés sur la commune. Le taux d'encadrement choisi est de 12 enfants par animateurs afin de proposer des animations de qualité et de pouvoir garantir la sécurité de tous les enfants.

Une organisation adaptée aux maternelles

Il est important pour les petits d'avoir les mêmes référents tout au long de leur journée. Une adaptation des TAP aux élèves de maternelle est nécessaire ; elle pourrait impliquer un effectif supplémentaire d'animateurs. Dans tous les cas, ce sont les ATSEM, que les enfants connaissent déjà, qui resteront les référentes auprès des petits jusqu'à la fin de leur journée.

Actuellement, les enfants de « Petite Section », et quelques « Moyenne Section » sont couchés par les ATSEM juste après le repas du midi. Les endormissements ainsi que les réveils se font progressivement, au rythme de chaque enfant. Il est prévu de conserver l'organisation actuelle. De ne pas « organiser » de réveils collectifs. Ce sont les ATSEM qui resteront auprès des enfants après la sieste pour des activités adaptées aux tous petits jusqu'à 16 h 30.

Domaine d'activités prévus dans les TAP

Les domaines d'activité prévus dans les TAP sont établis en collaboration avec l'équipe enseignante, en lien avec le projet d'école, et en lien avec la vie sociale locale et évoqués lors du comité de pilotage PEDT.

Pour les trois ans de ce PEDT, les domaines d'activités seront revus chaque année avec les enseignants et seront choisis également en adéquation avec les projets du territoire. Les projets d'école étant en cour de rédaction (à rendre par les enseignants en octobre 2019), nous ne pouvons pas détailler davantage les activités des TAP étant donné que les choix seront faits en adéquation avec les projets d'école.

L'atelier « la médiathèque dans tous ses états » est également maintenu car il permet aux enfants d'appréhender la médiathèque comme un lieu de vie, un lieu ressource pour les enfants.

Modalité d'inscription et communication avec les familles :

Afin de faciliter les démarches d'inscription à la rentrée de septembre, le dossier d'inscription pour les TAP est le même pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs.

Pour des raisons de sécurité, de taux d'encadrement et de qualité éducative, l'inscription aux ateliers se fera de vacances à vacances pour les ateliers TAP de la semaine. Le rythme de vacances à vacances est un bon repère pour les enfants et pour les familles. C'est aussi un bon rythme pour la variété des ateliers.

Les enfants inscrits aux ateliers devront participer à la totalité des séances pour assurer la sécurité du suivi et garantir la cohérence pédagogique des ateliers.

L'enfant fera le choix de 2 activités, validé par ses parents. Un enfant qui assiste à contre cœur à un atelier ne sera pas satisfait. Les animateurs s'adapteront au nombre d'enfants souhaitant participer à l'atelier. Et si l'un des ateliers proposés ne plaît pas aux enfants, les animateurs s'adapteront aux souhaits des enfants. Si un atelier remporte un réel succès et qu'il a beaucoup d'inscrits, l'atelier pourra être doublé dans la mesure du possible.

Le contenu des ateliers sera communiqué en amont aux familles par une plaquette qui sera consultable sur le site internet du pôle animation. Une exposition est organisée par l'équipe d'animation pendant les vacances de printemps à la médiathèque de Locmariaquer. Les animateurs sont invités à communiquer le contenu des ateliers à travers des dossiers remis aux enfants à la fin de la période. Des représentations peuvent être envisagées si les ateliers s'y prêtent.

Le conseil municipal des enfants (CME):

Le conseil municipal des enfants de Locmariaquer s'inscrit dans le cadre du projet éducatif de territoire et est un outils d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie locale. L'article 55 de la loi « égalité et citoyenneté » inscrit la possibilité de créer de telles instances dans la loi en précisant la composition de ces conseils de jeunes ainsi que leur rôle.

Les objectifs du Conseil municipal des enfants :

- Apprendre aux enfants à se gérer en tant que groupe (écoute, respect...)
- Valoriser leurs idées.
- Engager les enfants à exercer leur rôle de futur citoyen.
- Impliquer les enfants dans la vie de leur commune / gérer avec eux la vie de la commune.
- Permettre aux enfants d'exprimer leurs besoins/des propositions constructives lors d'un temps qui leur est dédié.
- Analyser des propositions et/ou situations.
- Prendre des responsabilités.
- Comprendre le rôle et la fonction d'un conseiller municipal.

Les enfants sont élus pour un mandat de deux ans, chaque année les CM2 qui entrent au collège sont remplacés par les volontaires qui entrent en CE2 ou CM1.

Depuis janvier 2019, 8 enfants constituent le CME. Ils sont encadrés par le maire de Locmariaquer et un animateur de l'UFCV.

Les projets menés dans le cadre scolaire :

Plusieurs projets menés dans le cadre scolaire répondent directement aux objectifs du projet éducatif de territoire, c'est le cas notamment du projet autour de la sécurité routière ; des Aires Marines Educatives ; du jardin potager de l'école ; des actions autour du numérique et dans le domaine sportif du cycle de voile et du cycle de natation.

Développement du lien entre les associations et le PEDT :

Le comité de pilotage souhaite que les associations de la commune de Locmariaquer intègrent le projet éducatif de territoire. La première réunion à destination des associations n'a mobilisé qu'une seule association : les boules bretonnes représentée par son président. Cette première réunion a quand même permis de mettre en évidence le besoin de développer des projets intergénérationnels à Locmariaquer pour permettre la rencontre des jeunes et des moins jeunes.

Le comité de pilotage a décidé de recontacter les associations notamment celle intervenant dans le champ de l'enfance jeunesse comme l'école de football ; l'Association Sport culture et bonne humeur (gymnastique, théâtre) ; le Badminton ou tennis de table ; la Pétanque ; le basket... mais également des autres associations qui pourraient développer des actions à destination de l'enfance jeunesse.

L'objectif est que les associations intègrent tout ou partie des objectifs du PEDT.

Participation des enfants aux cérémonies civiles et militaires :

Les enfants de l'école travaillent en lien avec les enseignants et les élus pour participer aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai.

9-13 ans :

Lors des comités de pilotage enfance jeunesse il a été évoqué la possibilité de laisser la place aux jeunes dans le choix des activités des 9-13 ans. C'est pourquoi l'équipe d'animation propose de mettre en place des temps nommés « **A toi de jouer !** » afin de permettre aux pré-ado d'être acteur de leur temps libre.

L'équipe d'animation est présente pour les accompagner dans leurs choix d'activités et permettre aux enfants qui ne sont pas force de proposition de s'intégrer dans le groupe. L'animateur est un soutien, et doit être à l'écoute de leurs envies.

Des ateliers peuvent être mis en place sur le principe de la participation active : Les jeunes proposent des projets, ils les organisent et les réalisent avec l'accompagnement de l'équipe d'animation.

La participation active est également mise en place afin de programmer les activités des vacances, la thématique de la période ou bien le choix d'une recette de cuisine par exemple...

L'équipe d'animation offrira la possibilité au groupe 9-13 ans de bénéficier des mêmes modalités d'accueil que celles qui sont proposées aux accueils de loisirs, avec des horaires quelque peu différents. (8h-18h).

Ainsi, les parents qui travaillent auront un mode d'accueil pour les enfants scolarisés en CM1/2 qui sont déjà grands mais pas encore assez pour s'y rendre seul.

Il faudra également veiller à leur rythme de vie : pour cela il sera important de rythmer la journée avec divers temps : temps d'animations, temps calme, temps libre, afin de répondre à leurs besoins.

 8h-9h30 accueil et navette des jeunes

 A partir de 9h30 un temps d'activités sera proposé jusqu'à 12h, un temps de départ échelonné

sera possible.

- ✚ A 12h, le groupe restant sera accompagné à la cuisine pour le temps du repas.
- ✚ Le groupe repartira à son club junior pour 13h30.
- ✚ De 13h30 à 17h, des temps d'activités seront proposés au groupe constitué.
- ✚ De 17h à 18h, il sera proposé un temps de départ échelonné de façon à faciliter les organisations familiales. Ce temps fera l'objet d'animations plus informelles.
- ✚ Les horaires pourront être modifiés pour s'adapter aux activités proposées

L'idée avec cette tranche d'âge est la continuité éducative qui est mise en avant, avec les accueils de loisirs et les animations jeunesse sur la responsabilisation et l'autonomie des jeunes, avec des activités programmées en commun par les jeunes et les animateurs.

Des logiques de projets adaptés doivent être mises en place, car les accueils passerelle répondent à l'idée d'une école du collectif, dans laquelle les jeunes s'impliquent, s'expriment, et confrontent leurs idées.

Dans le cadre de l'accueil de loisirs depuis janvier 2019, il est proposé des stages de découvertes et d'initiations à destination des 8-12 ans. Pour bien distinguer ces stages de l'accueil de loisirs, ils disposent d'une salle propre à eux accompagné par une animatrice. Le nombre de stagiaires est limité à 8 ce qui permet un accompagnement plus personnalisé. Le programme des ateliers se fait de vacances à vacances. Depuis le début de l'année ils ont pu s'initier à la couture, fabrication d'un char...

13-17 ans :

Comme pour le dispositif 9-13 ans, les intentions éducatives en direction de la jeunesse seront abordées lors du prochain comité de pilotage PEDT.

Les pistes évoquées lors des précédents comités de pilotage : mise en place d'une véritable **junior association** agréée au sein de l'espace jeune. Actuellement le groupe de jeunes n'est pas adhérent du Réseau National des Juniors Associations (RNJA).

La Junior Association est un dispositif souple qui permet à un groupe de jeunes, âgés de 11 à 18 ans, de mettre en place des projets dans une dynamique associative.

Au sein de l'association, un petit noyau de jeunes est constamment présent. D'autres jeunes gravitent autour pour aider sur les différents événements mais avec moins de prise de décision.

Continuer à développer les **points Anim'Ecoute** dans les collèges du secteur ou les jeunes Crchois, Locmariaquerois et Saint Philibertains sont scolarisés. Les Points Anim'Ecoute se veulent être des temps et des lieux pendant et dans lesquels les collégiens peuvent être en relation avec les animateurs jeunesse des territoires. De nombreux domaines peuvent être abordés avec les jeunes, en même temps que des liens interprofessionnels se tissent entre acteurs de l'Education Nationale et acteurs de l'Education Populaire.

Développer les **liens intergénérationnels** à travers les associations locales : les questions de jeunesse sur un territoire dépassent souvent le cadre exclusif des jeunes et s'inscrivent pleinement dans les questions de vie sociale d'un territoire. La jeunesse peut constituer un levier très efficace pour animer la vie d'un territoire en lien avec le tissu associatif. Pour cela, il est nécessaire d'inciter la rencontre entre les générations, notamment par des portes ouvertes.

Chantier loisirs jeunes :

Continuer de proposer des chantiers loisirs jeunes variés en lien avec les communes, car ils ont un rôle éducatif, formateur et social. Ils servent et promeuvent le développement local par la mise en valeur des richesses patrimoniales. Ils favorisent la transmission de différents savoirs et savoir-faire, sont vecteur de mixité sociale et de réappropriation du cadre de vie. L'approche des patrimoines par le travail, suscite la curiosité, l'envie de découvrir, la soif de comprendre. Elle permet l'apprentissage du respect et renforce les liens entre les générations.

7 - Pilotage du PEDT

Le PEDT est piloté par un comité de pilotage

Le comité de pilotage est composé de :

- Des élus : maire et adjoint
- des DGS
- équipe enseignante
- conseiller pédagogique de l'éducation nationale
- parents d'élève
- responsables enfance jeunesse
- Directrice des TAP
- animateurs
- représentants associatifs

Ce comité de pilotage se réunit 2 à 3 fois par an.

Il y a également une commission technique et pédagogique composée de l'équipe d'animation et de la coordinatrice des temps périscolaires. Cette commission se réunit 5 fois dans l'année pour définir les contenus des TAP ainsi que le fonctionnement. Ce groupe de travail peut s'enrichir de l'ensemble des enseignants afin d'améliorer la cohérence éducative et la complémentarité entre l'école et le contenu des TAP.

Il est possible d'ajouter d'autres groupes de travail sur des aspects du projet comme la communication autour du projet, l'évaluation du projet, les liens avec les associations locales ou les événements locaux.

8- Evaluation du PEDT

Le comité de pilotage évalue le PEDT. L'évaluation sera faite au regard du niveau de satisfaction des acteurs éducatifs vis-à-vis des objectifs et des résultats attendus.

On pourra notamment évaluer :

- Les associations de la commune ont-elles intégré le projet éducatif de territoire et de quelle manière ? (Connaissance du PEDT par les dirigeants associatifs, nombre et nature des projets)

mis en œuvre par les associations en direction des familles, des enfants et des jeunes de la commune).

- Quelles actions ont été mises en place en complémentarité entre l'école et les temps périscolaires ? (Nombre, nature, quels enfants sont concernés ?) quels liens entre le projet d'école et les activités périscolaires ?
- Quels projets intergénérationnels ont vu le jour lors de ces trois années de PEDT ? par qui ont-ils été mis en place ?
- Note-t-on une amélioration des propositions d'activités à destination des enfants et des jeunes de la commune ?

Ces questions ne sont pas les seuls outils d'évaluation, les bilans des TAP, du Conseil municipal des enfants et de toute autre action répondant au projet éducatif de territoire viendront alimenter l'évaluation du PEDT.

Lors de la dernière année du PEDT on pourra créer une commission d'évaluation afin de vérifier les résultats obtenus.



Maire de Locmariaquer
Michel Jeannot